


SYNTHESE DE L'ANALYSE DES PRIORITÉS RÉGIONALES EN LOISIR DE LA MONTÉRÉGIE EST

PROBLÈMES À RÉSOUDRE	CONSTATS DES CAUCUS ET DU CHANTIER	ORIENTATIONS RÉGIONALES
<p>L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE EN LOISIR</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoin de renouvellement du bénévolat, de réveiller l'indifférence citoyenne et de s'adapter aux «nouveaux» bénévoles. 	<ul style="list-style-type: none"> Le recrutement et le soutien des bénévoles en loisir ne sont pas appropriés au bénévolat d'aujourd'hui; Les organisations de loisir n'offrent pas toujours les conditions d'attraction et de maintien des bénévoles; La contribution bénévole en loisir n'est pas reconnue à sa juste valeur. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les compétences des organismes en loisir dans la planification et la réalisation du recrutement, de l'intégration et de l'encadrement des bénévoles; Moderniser le fonctionnement des organismes (gouvernance, opération et gestion) en fonction des réalités (disponibilité, motivation, intérêts, freins...); Devant la population, rendre attrayante et enrichissante l'expérience de bénévolat en loisir.
<p>LA PARTICIPATION DES JEUNES EN LOISIR</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoin de renforcer l'intervention auprès des adolescents en matière de participation à l'offre de loisir et aux décisions et de développement de leurs saines habitudes de vie et de persévérance scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> L'offre traditionnelle faite aux jeunes en matière de loisir est plus ou moins adaptée à ce groupe; L'offre traditionnelle faite aux jeunes en matière de loisir stimule plus ou moins leur engagement bénévole et leur leadership; La réponse aux besoins des jeunes n'est pas traitée de façon globale et intégrée par les acteurs publics. 	<ul style="list-style-type: none"> Stimuler les initiatives et la prise en charge par les jeunes de leur loisir; Adapter l'offre de service à la pratique et besoins des jeunes; Sensibiliser les plus jeunes à la communauté (école, camps de jour).
<p>LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LOISIR</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoin d'adapter et renouveler les infrastructures de loisir en regard de la capacité de dépenser du secteur public et des changements de pratique en loisir 	<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance du parc des infrastructures; Méconnaissance des besoins à court et moyen terme des utilisateurs; Nécessité de réinventer les modèles de coopération intermunicipale et scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Se doter d'une connaissance objective des ressources et des besoins en matière d'infrastructures municipales et scolaires; Convenir des moyens de coopération intermunicipale et scolaire visant la viabilité des infrastructures et l'équité entre les partenaires; Se doter d'un plan commun de développement, de mise à jour et de gestion des infrastructures de pratique de loisir (culture, sportif, plein air et social).
<p>L'ORGANISATION DU LOISIR EN MILIEU RURAL</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoin d'un modèle de fonctionnement adapté au milieu rural basé sur la mobilisation et la coopération 	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté de maintenir les programmations de loisir; Difficulté de renouveler les bénévoles et l'organisation en loisir; Nécessiter de soutien et de coaching (bénévoles et municipalités) en mobilisation, diagnostic et financement. Incapacité d'agir seul, partenariat obligé 	<ul style="list-style-type: none"> Convenir de l'utilité et de la pertinence du loisir en milieu rural, entre autres en ce qui concerne le mieux-être des familles et des enfants; Se doter de moyens et de soutien (accompagnement à la mobilisation et au diagnostic, coaching financier, ...) à l'animation des communautés locales; Soutien financier au développement de projets locaux structurants et exportables visant l'adaptation du fonctionnement de l'organisation du loisir en milieu rural.
<p>ACCESSIBILITÉ ET RÉPONSE AUX NOUVEAUX BESOINS EN LOISIR</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoin d'amélioration dû aux changements démographiques (vieillesse, conciliation travail-famille) et sociaux, dont l'accroissement des personnes seules et la pauvreté constante Besoin d'accès des enfants handicapés aux camps de jour 	<ul style="list-style-type: none"> L'accessibilité au loisir n'est pas à première vue, une préoccupation prioritaire par les acteurs du loisir; Les personnes défavorisées ne sont pas nécessairement dans les «radars» des services de loisir; Familles et aînés demandent des adaptations; La majorité des enfants handicapés n'ont pas accès aux camps de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> Accroître la connaissance des clientèles (familles, aînés, personnes handicapées, personnes à faible revenu) et des facteurs d'exclusion (pauvreté, éloignement, perte d'autonomie en raison d'un handicap ou d'une maladie, etc.); Accroître la connaissance des élus, intervenants et acteurs quant aux pratiques de loisir de groupes davantage exclus : inventaire des bons coups, formation du personnel, etc.; Adapter l'offre de service aux clientèles en croissance que sont les familles, les aînés, les personnes handicapées et les personnes à faible revenu.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL EN LOISIR DE LA MONTÉRÉGIE EST

▪ L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE EN LOISIR

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> - Devant la population, rendre attrayante et enrichissante l'expérience de bénévolat (individuel et associatif) en loisir. - Moderniser le fonctionnement des organismes (gouvernance, opération et gestion) en fonction des réalités (disponibilité, motivation, intérêts, freins...). - Développer les compétences des organismes (municipalités, organismes) en loisir dans la planification et la réalisation du recrutement, de l'intégration et de l'encadrement des bénévoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Agir sur les trois groupes clefs d'acteurs en développement bénévolat: les usagers des services de loisir, les organisations et les gestionnaires de bénévoles; - Offrir des services et des outils. - Promouvoir et soutenir les initiatives locales; 	<p>I. Programme de visibilité et de mise en valeur des bénévoles en loisir</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux usagers du loisir public et aux gestionnaires de bénévoles des municipalités et associations (permanents et bénévoles); - Fournit aux groupes locaux du matériel et des stratégies de communication; - Diffuse un tableau de bord faisant état de l'évolution du bénévolat; - Diffuse et soutient un argumentaire sur l'importance et le rôle du bénévolat en loisir dans les localités et dans la région. 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la visibilité de la contribution des bénévoles en loisir et les retombées personnelles de l'engagement bénévole; - Améliorer le soutien, au plan de la visibilité, aux événements locaux de reconnaissance et de valorisation des bénévoles; - La reconnaissance des communautés qui soutiennent les bénévoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une stratégie de communication générale; - Associer les gestionnaires des lieux de pratique afin de déterminer les partenariats et cibler les contenus; - Engager une compagnie spécialisée dans le développement de moyens de communication et d'outils médiatiques adaptés aux localités et lieux de loisir (ex : site web, affiches, médias, tableau d'honneur, logos, chandails...); - Développer et fournir aux organisations des produits médiatiques (affiches, reportage...) et outils, aide-mémoire et gabarits de gestes à poser pour instaurer une «culture» de visibilité; - Reconnaissance et mise en valeur de l'action bénévole et des bénévoles en loisir - Adaptation des événements de reconnaissance et de valorisation des bénévoles (activités, thématiques, concours, fêtes,...); - Identification de récipiendaires de prix « organisme gestionnaire bénévole, organisme novateur en participation bénévole », ... 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La participation d'organismes et d'acteurs du loisir dans le cadre d'une campagne de visibilité et de mise en valeur des bénévoles en loisir; - La présence au plan local, d'éléments visibles qui signalent ou remercient les bénévoles et qui invitent à s'impliquer; - La mise en valeur de municipalités et organisations qui reconnaissent leurs bénévoles et l'action bénévole en loisir. <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La reconnaissance du caractère voisin – convivial, incontournable et essentiel du bénévolat en loisir; - L'appréciation des tâches accomplies par les bénévoles.

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
		<p>2. Programme d'instrumentation et d'outillage (politiques, cadres administratifs,...MELS 2012) des organisations en gestion de bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux services publics et associations de loisir; - Produit et diffuse des outils liés à la gouvernance, l'éthique et l'organisation de l'encadrement des bénévoles; - Provoque des occasions d'échange et d'entraide entre les gestionnaires responsables de l'encadrement des bénévoles. 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter les pratiques administratives et de gouvernance des organisations bénévoles pour tenir compte des nouvelles formes de bénévolat; - L'amélioration des capacités et des compétences des gestionnaires de bénévoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire la région comme milieu pilote d'application et de développement des outils du portail; - Mettre en place un banc d'essai local et impliquer le chantier bénévolat à titre de directeur de projet; - Établir la stratégie de promotion, sensibilisation et participation des organismes locaux; - Participer au développement des outils en cours et qui seront disponibles sur le portail du bénévolat en loisir du Québec, lesquels constitueront l'offre de service aux organismes; - Diffuser et rendre disponible de façon simple, des outils liés à la gouvernance, l'éthique et l'organisation de l'encadrement des bénévoles; - Organiser des rencontres de promotion des outils auprès des organismes et des bénévoles; - Utiliser les outils tels qu'un cadre éthique (valeurs et principes), des fiches faisant état des méthodes et techniques liées aux différentes dimensions administratives (recrutement, reconnaissance - évaluation encadrement - soutien, organisation des tâches,...), grilles d'autoévaluation, la définition de postes de responsables de bénévoles au sein des organisations de loisir...; - Mesure et évaluation des résultats et effets; - Promotion des outils auprès d'autres milieux; - Recrutement de nouveaux milieux d'implantation de politiques et de cadres administratifs. 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adoption de pratiques (processus, cadre de déclaration éthique politiques, procédures administratives,...) reliées à la gouvernance, l'éthique, le recrutement, l'accueil et l'encadrement des bénévoles d'aujourd'hui. <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les gestionnaires de bénévoles des services publics et associations se sentent mieux outillés.

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
		<p>3. Optimisation du portail expert en gestion des bénévoles (MELS OQL : 2012)</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux gestionnaires de bénévoles (bénévoles et permanents); - Fournit les modes d'emplois du portail sur le bénévolat en loisir; - Sur la base des outils du portail, offre des activités de formation en gestion des bénévoles; - Provoque des occasions d'acquisition et de transfert de connaissances entre les gestionnaires responsables de l'encadrement des bénévoles. 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les compétences des gestionnaires notamment en matière de recrutement, d'accueil, d'intégration et d'encadrement des bénévoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire la région comme milieu pilote novateur d'acquisition et de transfert de compétences (formation) en matière de gestion des bénévoles; - Mettre en place un banc d'essai local et impliquer le chantier bénévolat à titre de directeur de projet; - Développer des activités novatrices de formation (ex : sur mesure, à distance, ...) qui utilisent les outils du portail (ex : guides, fiches d'autoévaluation, procédures de recrutement, ...) et les appliquent aux réalités locales des participants; - Animer des activités d'acquisition et de transfert de connaissances; - Mettre en place un système de reconnaissance des activités de formation (ex : certification, unités de formation continues, crédits scolaires, ...). 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise des outils du portail québécois en loisir (usage); - Les responsables des bénévoles améliorent leur capacité d'utiliser les outils existants (organisation des tâches, recrutement, animation du milieu de vie). <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les responsables des bénévoles comprennent les exigences du bénévolat; - Les responsables améliorent leurs connaissances et leur capacité à adapter leurs pratiques en fonction des exigences du bénévolat moderne en loisir

■ LA PARTICIPATION DES JEUNES EN LOISIR

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les plus jeunes à la communauté (camps de jour, lieux d'animation jeunesse et écoles); - Adapter l'offre de service à la pratique et besoins des jeunes; - Stimuler les initiatives et la prise en charge par les jeunes de leur loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'intégration à la communauté des plus jeunes (6-11 ans); - La compréhension des loisirs des adolescents (12-15 ans) de la part des organisations de loisir; - L'innovation en matière d'accueil et d'accompagnement de la participation des adolescents en loisir. 	<p>I. Instauration de la dimension citoyenneté «implication dans la collectivité» dans la programmation des camps de jour et les lieux de loisir jeunesse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse à la direction des camps de jour et aux responsables des lieux de loisir jeunesse et implication dans la communauté du programme d'éducation internationale (PEI); - Développe des modèles d'activités de connaissance et d'expérimentation de la vie de leur communauté; - S'intègre dans le programme de formation des moniteurs de camps de jour (LSM) et lieux de loisir jeunesse; - Facilite le partage des réalisations des uns et des autres 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la participation citoyenne des jeunes d'âge primaire et des adolescents au moyen d'activités récréatives de loisir et programmes d'implication communautaire en milieu scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un banc d'essai local et impliquer le chantier jeunesse à titre de directeur de projet; - Qualifier et déterminer la dimension citoyenneté (implication dans la collectivité) en camp de jour; - Expérimenter des activités et développer les outils requis (découverte de son milieu et appréciation des bénéfices de l'implication dans la collectivité); - Procéder au démarchage pour le financement des coûts non récurrents des projets locaux pilotes; - Réviser et adapter le programme de formation du loisir estival de LSM; - Formation «pilote» en animation et leadership auprès du personnel d'animation des camps de jour (+ 12 ans) et animateurs jeunesse; - Mettre en place une «brigade» de moniteurs experts en soutien aux milieux participants; - Apporter de l'expertise et du soutien aux promoteurs de projets locaux; - Faire circuler l'information entre les gestionnaires de camps de jour et animateurs responsables; - Diffuser des solutions novatrices / de développement de la citoyenneté (implication dans la collectivité) au moyen des activités récréatives de loisir. 	<p><u>Résultats</u></p> <p>Les camps de jour, lieux d'animation jeunesse et écoles internationales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intègre dans leur programmation des activités, expériences, visites, sorties qui visent le développement de la citoyenneté (implication dans la collectivité); - Font connaître les programmes et activités faisant vivre l'expérience de la citoyenneté; - Ont accès à des outils et moyens de découverte de leur milieu de vie et d'appréciation des bénéfices de l'implication bénévole; - Ont l'occasion d'expérimenter positivement le bénévolat en loisir sans s'engager à court ou long terme; - Font la promotion de l'implication bénévole en loisir et des plates formes d'expression citoyenne de leur milieu de vie. <p><u>Effets</u></p> <p>Les participants des camps de jour, lieux d'animation jeunesse et élèves du programme international :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprennent les rouages de la vie de leur communauté et apprécient la contribution de l'engagement bénévole; - Développent leur sentiment d'appartenance à la communauté.

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
		<p>2. Mise en œuvre d'une vigie «jeunesse loisir»</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux organismes jeunesse, municipalités et organisations de loisir, écoles; - Suit et rend compte des pratiques (tendances, activités, obstacles, irritants,...) à la participation en loisir des adolescents, de leur évolution et de leurs effets sociaux et individuels; - Fournit régulièrement un forum d'échange sur les stratégies, approches, ressources et pratiques significatives. 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et faire connaître les pratiques récréatives propres aux jeunes et les offres de service (accueil, accompagnement, soutien) de loisir aux jeunes qui sont significatives et performantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Planification de la vigie (identification du réseau de veilles, développement des outils de traitement de l'info et des stratégies de diffusion); - Mise en œuvre de la vigie et des partenariats qui la soutiennent ; - Mettre en place une plate-forme d'échange – un forum de discussion (tendances dans la pratique, irritants, ...); - Colloque annuel ou événement reconnaissance des bonnes pratiques; - Bulletin des bonnes pratiques des jeunes promoteurs. 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pourvoyeurs de loisir jeunesse ont accès à l'information sur les meilleures pratiques d'offre de service (accueil, accompagnement, soutien) et les demandes des jeunes de la région. <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pourvoyeurs de loisir jeunesse se sentent plus compétents et compétents envers les pratiques récréatives des jeunes et les pratiques performantes d'offre de service.
		<p>3. Un projet d'aide à l'accueil des initiatives jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux organismes de loisir locaux, notamment aux municipalités; - Fournit un cadre de référence «novateur» de l'intervention municipale en matière de loisir jeunesse. 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et faire connaître les pratiques récréatives propres aux jeunes et les offres de service (accueil, accompagnement, soutien) de loisir aux jeunes qui sont significatives et performantes; - Promouvoir, bonifier et soutenir les pratiques innovantes d'offre de service d'accueil, soutien et accompagnement des adolescents dans leurs loisirs. 	<ul style="list-style-type: none"> - À partir des caucus et des milieux d'expertise, mettre en place un comité de pilotage d'une démarche d'élaboration d'un cadre de référence; - Intéresser des groupes de chercheurs pour développer le cadre de référence; - Tenir une rencontre de consultation avec les lieux d'expertise québécois (milieux de recherche - mémoire de maîtrise sur le sujet) pour les intéresser dans le sujet et participer à l'élaboration du cadre; - Définition de la pratique innovante; - Repérer et intégrer les différents outils existants et produire une synthèse - Répertoire des outils, lieux de pratiques et des ressources en 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un cadre de référence en animation et intervention pour les pourvoyeurs de loisir jeunesse est développé, proposé et adopté; - La concertation de pourvoyeurs de loisir jeunesse autour d'une vision commune de l'animation et de l'intervention auprès des adolescents; - Disponibilité d'outils, d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux pratiques innovantes jeunesse <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pourvoyeurs de loisir jeunesse développent des attitudes positives à l'égard de la pratique libre de loisir de gang;

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
				financement et du matériel de pratique innovante; <ul style="list-style-type: none"> - Soumettre à une rencontre des acteurs (forum) soutenus par des experts, un projet de cadre de référence; - Tenir des activités d'appropriation, d'acquisition et transfert de connaissance; - Diffuser les bonnes pratiques via la vigie; - Apporter de l'expertise aux promoteurs de projets locaux; - Promotion des services et des soutiens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les pourvoyeurs de loisir jeunesse sont plus aptes à accueillir positivement la pratique libre de gangs de jeunes; - La pratique de loisir des jeunes en gang est mieux comprise et accueillie; - Les responsables de l'offre de loisir jeunesse (municipalités et lieux d'animations jeunesse) se sentent plus aptes à développer une offre de service auprès des adolescents (savoir, savoir faire et savoir être).

■ LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LOISIR

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> - Se doter d'une connaissance objective des ressources et des besoins en matière d'infrastructures municipales et scolaires; - Convenir des moyens de coopération intermunicipale et scolaire visant la viabilité des infrastructures et l'équité entre les partenaires; - Se doter d'un plan commun de développement, de mise à jour et de gestion des infrastructures de pratique de loisir (culture, sportif, plein air et social). 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les décideurs d'informations objectives et validées en aide à la décision de développement, d'adaptation et de gestion des infrastructures. 	<p>I. Diagnostic quantitatif et qualitatif des infrastructures locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux administrations municipales et scolaires; - Produit un inventaire à l'aide de «Parcomètre»; - Établit les besoins sur la base de la fréquentation des équipements actuels et des tendances; - À partir de l'inventaire et des besoins, établit l'état des besoins en matière d'infrastructures locales et territoriales. 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractériser (capacité, nature, qualité) et qualifier les infrastructures actuelles; - Connaître les besoins de la population (nature et volume) par rapport aux équipements actuels et identifier les besoins non comblés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un banc d'essai local et impliquer le chantier infrastructure à titre de directeur de projet; - Appliquer Parcomètre : inventaire dans les milieux participants, cueillette d'informations, mesure de la nature, la vétusté, l'utilisation, la capacité d'accueil et le seuil de rentabilité; - Relevé et étude des pratiques de loisir des citoyens et de l'utilisation actuelle des infrastructures; - Étude des projections démographiques en regard des tendances et des pratiques; - Dans les milieux participants, identifier et quantifier les pratiques en cours et émergentes; - Établir le diagnostic, soutenu par de l'expertise professionnelle, à partir des sources de données précédentes, via les bancs d'essais locaux; - La rédaction du rapport diagnostic; - Promotion de l'offre de service. 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un diagnostic (jugement) des infrastructures selon des critères définis; - Un diagnostic d'adéquation entre la demande et l'offre locale. <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des décisions éclairées et soutenues par des faits.

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
		<p>2. Identification et expérimentation de modèles performants de coopération des institutions publiques municipales et scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux administrations municipales et scolaires; - En partenariat, entreprendre une démarche de recherche et développement ; - Offrir aux milieux locaux l'accompagnement et le coaching de mise en œuvre du développement coopératif des infrastructures de loisir. 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir et expérimenter des modèles de gestion qui assurent les masses critiques nécessaires à la viabilité des équipements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un banc d'essai local en coopération inter municipale et impliquer le chantier infrastructure à titre de directeur de projet; - Établir les partenariats (URLS, municipalités, UMQ, FQM, milieux de recherche,...); - Formuler et réaliser le projet de recherche et développement; - Élaboration de la méthode d'analyse « benchmarking »; - Élaboration du processus et identifications des références (légal, réglementaire) qui mèneront à l'entente d'affaire; - Cadre de référence) (répertoriassions des conditions et des modèles possibles) favorisant la réalisation de projets d'infrastructures; - Application du cadre d'affaire et des ententes; - Diffusion des solutions novatrices / modèle de partage adaptées au niveau local. 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ententes et plan d'affaire et de collaboration entre les différents milieux; - Développement de nouveaux modes de collaboration intermunicipale et inventaire des stratégies de financement et de rentabilité; - Redéfinition des stratégies de financement des infrastructures. <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Efficacité et équité pour des municipalités et partenaires dans la gestion du développement des équipements de territoires donnés

▪ L'ORGANISATION DU LOISIR EN MILIEU RURAL

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> - Convenir de l'utilité et de la pertinence du loisir en milieu rural, entre autres en ce qui concerne le mieux-être des familles et des enfants; - Se doter de moyens et de soutiens (accompagnement à la mobilisation et au diagnostic, coaching financier, ...) à l'animation des communautés locales; - Soutien financier au développement de projets locaux structurants et exportables visant l'adaptation du fonctionnement de l'organisation du loisir en milieu rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des outils et de l'expertise aux municipalités et expérimenter des pratiques innovantes d'adaptation du fonctionnement de l'organisation du loisir propres au milieu rural 	<p>1. Un service de coaches experts</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux municipalités rurales qui en font la demande; - Accompagne les municipalités dans l'évaluation de leur capacité organisationnelle (mobilisation, structure, leadership, financement...) à offrir une gamme de service en loisir et vie communautaire et d'établir les stratégies en conséquence; - Offrir des occasions aux acteurs ruraux en loisir de se rencontrer, se parler, échanger et se réseauter. 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre au point pour les municipalités qui le veulent, et ce, municipalité par municipalité un système de loisir public propre au milieu rural fondé sur la mobilisation de la communauté; - Améliorer les preuves de la pertinence et de l'utilité du loisir soutenu publiquement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un argumentaire sur l'utilité du loisir en milieu rural - Élaborer un cadre de référence du loisir en milieu rural définissant les rôles, compétences responsabilités en loisir aux échelons local, supra locale et régional - À la manière du carrefour action municipal famille et aînés (CAFA), identifier et instrumenter une banque de coaches - Sur la base des conditions critiques connues, élaborer une grille d'évaluation - Élaboration du protocole d'engagement (contrat d'achat du service) liant LSM et la municipalité (plan de travail type) - Diffuser le service auprès des municipalités rurales - Réaliser un nombre déterminé de plans locaux annuellement 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un diagnostic de la capacité de mobilisation; - Un diagnostic des types de services possibles; - Chacune des municipalités est capable d'établir son offre de service. <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'appréciation de la capacité de mobilisation et du niveau d'offre de service; - Une vision réaliste du contexte dans lequel se situe la municipalité rurale en matière de loisir.
		<p>2. Identification et expérimentation de modèles performants de coopération intermunicipale dans l'offre de programmes et services de loisir en milieu rural</p> <ul style="list-style-type: none"> - En partenariat, entreprendre une démarche de recherche et développement - Offrir aux milieux ruraux l'accompagnement et le coaching de mise en œuvre du développement des programmes et services en coopération 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir et expérimenter des modèles d'offre de service et de programmation à une population de plusieurs municipalités rurales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un banc d'essai local en coopération intermunicipale et impliquer le chantier rural à titre de directeur de projet; - Établir les partenariats (URLS, municipalités, FQM, milieux de recherche,...); - Formuler et réaliser le projet de recherche et développement; - Élaboration du processus et identification des références (légal, réglementaire) qui mènent à l'entente d'affaire; - Cadre de référence (répertoriations des modèles, cadres administratifs et moyens – 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'établissement d'un cadre de référence pour déterminer les niveaux de services locaux, intermunicipaux et régionaux (critères : ressources, masses critiques, polyvalence, loisir quotidien) - Développer des stratégies (modèles, outils) de ressources regroupées (physiques, humaines, financières) <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une offre de service et de programmation au palier intermunicipal;

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
				<p>modèles possibles,... de ressources regroupées (physiques, humaines et financières);</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des solutions novatrices / modèle de partage adaptées au niveau inter municipal; - Mise en œuvre dans les milieux qui en font la demande; - À partir des expériences, présente les conditions, modèles et guides de coopération inter municipale et propose à la région une politique régionale d'accès au loisir en milieu rural dans une perspective d'occupation dynamique du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de l'accessibilité d'une offre de service élaborée..

■ ACCESSIBILITÉ ET RÉPONSE AUX NOUVEAUX BESOINS EN LOISIR

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la connaissance des clientèles (familles, aînés, personnes handicapées, personnes à faible revenu) et des facteurs d'exclusion (pauvreté, éloignement, perte d'autonomie en raison d'un handicap ou d'une maladie, etc.); - Accroître la connaissance des élus, intervenants et acteurs quant aux pratiques de loisir de groupes davantage exclus : inventaire des bons coups, formation du personnel, etc.; - Adapter l'offre de service aux clientèles en croissance que sont les familles, les aînés, les personnes handicapées et les personnes à faible revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> - Se doter d'un portrait et faire connaître les limites à l'accès et les besoins des clientèles, rendre disponible l'instrumentation et les outils de planification de l'accessibilité et favoriser la disponibilité d'accompagnateurs qualifiés en loisir estival aux enfants handicapés - S'assurer que les besoins et limites à l'accès des clientèles soient considérés dans les actions qui vont découler des autres problématiques (bénévolat, jeunes, infrastructures, organisation rurale). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connaissance des besoins et des services relatifs aux groupes émergents que sont les aînés et les familles <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux municipalités engagées dans l'élaboration de politiques-famille; - Établit le portrait des besoins et pratique de ces populations; - Émet des propositions (cadre de référence : ex orientations, activités, ...) spécifiques à l'offre de service en loisir. 2. Connaissance des besoins et des services relatifs aux populations actuellement absentes en loisir <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux municipalités et aux organismes engagés auprès de ces populations; - Établit le portrait des perceptions et pratiques de ces populations en loisir; - Émet des propositions (cadre de référence : ex orientations, activités, ...) spécifiques à l'offre de service en loisir à ces populations. 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les besoins d'accessibilité des clientèles; - Sensibiliser les gestionnaires aux normes d'accessibilité universelle dans le cadre de la planification des projets de construction ou de rénovation en loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir les partenariats de connaissance; - Répertorier auprès des organismes œuvrant auprès des personnes à faible revenu et des tables sectorielles (familles, aînés, personnes handicapées et exclusion sociale) du territoire de la CRÉ Montérégie Est, afin de trouver les données quantitatives et qualitatives; - Préparation du devis de recherche; - Établir une collaboration (CSSS, scolaire, centres de réadaptation, parents) afin de mieux connaître les personnes handicapées et ses besoins; - Relever les bonnes pratiques et les outils et guides au service des organisations de loisir au sein desquelles ces clientèles sont prises en compte; - Sensibiliser les élus municipaux à ces clientèles; - Sensibiliser les milieux de loisir aux changements requis; - Formation du personnel en fonction des bons coups répertoriés; - Diffusion participative (colloque). 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance des pratiques et les attentes des personnes vivant en situation de pauvreté; - Meilleure connaissance des personnes handicapées et leurs besoins (ratio d'accompagnement, adaptations nécessaires); - Proposition de stratégies locales; - Sensibilisation des décideurs à l'accessibilité universelle des sites d'activités de camps de jour. <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de l'offre aux aînés et aux familles et aux personnes habituellement exclus

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
		<p>3. Sensibilisation à l'embauche d'accompagnateurs de camps de jour en coopération intermunicipale</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux municipalités qui offrent un programme de camp de jour; - Fait valoir les besoins d'intégration des enfants handicapés. 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la coopération intermunicipale dans l'embauche des d'accompagnateurs de camps de jour; 	<ul style="list-style-type: none"> - Met en place un banc d'essai local et implique le chantier accessibilité à titre de directeur de projet; - Invite les parents à faire connaître leurs besoins aux municipalités; - Publicise l'offre des camps de jour qui font de l'intégration; - Représentation politique des acteurs et décideurs régionaux à la CRE auprès du MELS, MFA; - Vérifier la possibilité de regrouper les enfants handicapés d'un même territoire de MRC afin partager un accompagnateur. 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonifier les ressources financières octroyées à l'accompagnement des enfants handicapés dans les camps de jour; - La mise en commun des besoins et ressources d'un même territoire en matière d'accompagnement des personnes handicapées. <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure expérience d'intégration vécue par les parents et les enfants handicapés..
		<p>4. La création d'une banque d'accompagnateurs de camps de jour formés</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresse aux municipalités qui offre un programme de camp de jour 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir la formation au personnel accompagnateur pour qu'ils se sentent qualifiés et appuyés - La disponibilité d'accompagnateurs qualifiés en accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Met en place un banc d'essai local et implique le chantier accessibilité à titre de directeur de projet dans la possibilité d'offrir la formation nationale en accompagnement de personnes handicapées dans les milieux scolaires (activités parascolaires); - Coordonner régionalement l'affichage des postes d'accompagnateurs avec une description de tâches réaliste. 	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La disponibilité d'accompagnateurs qualifiés en accompagnement - L'augmentation de la qualification de la quantité d'accompagnateurs en camp de jour <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sentiment par les accompagnateurs d'être qualifiés et supportés - Une plus grande satisfaction des accompagnateurs dans leur travail